

# Je prépare ma fin de carrière...

**Dernière ligne droite**, c'est le moment de préparer mon départ à la retraite ! Après avoir fait le point sur **mon âge de départ** et sur le **montant** de ma future retraite, je peux diminuer progressivement mon activité jusqu'à ma retraite...

## La retraite progressive

### > Qu'est-ce que c'est ?

Si je le souhaite, je peux **aménager ma fin de carrière** en réduisant progressivement mon temps de travail pour passer **en temps partiel**.

### > Quels avantages ?

- Je continue à **gagner mon salaire** en fonction de mon temps de travail **tout en percevant** une partie de ma future retraite !
- Je continue à **valider des trimestres** supplémentaires pour ma retraite !
- Mes nouveaux droits acquis lors de cette période sont retenus pour **le calcul de ma retraite définitive** !

### > Quelles conditions ?

- J'ai **au moins 60 ans**...
- Je justifie d'une assurance retraite d'au moins **150 trimestres**...
- Je ne relève pas d'une **convention de forfait jours annuels**...
- Mon temps partiel est compris entre **40 et 80% de la durée légale**...
- J'ai l'**accord** de mon employeur...

### > Comment en bénéficier ?

- Je fais une demande **6 mois** avant la date de départ à la retraite, auprès des régimes de retraite de base et complémentaire...
- Je n'hésite jamais à **me rapprocher de mon service RH** pour plus d'informations et pour me faire accompagner !

# Je prépare ma fin de carrière...

## Ma retraite approche, que puis-je faire de plus ?

### > Selon mes motivations et mes compétences, je peux :

**Mettre à disposition mes compétences** au service d'un projet d'intérêt général via un dispositif de Mécénat de compétences...



Je garde  
**mon contrat  
et mon salaire**



Je pars  
**en mission** sur  
mon temps de  
travail



Je donne  
**du sens à mon  
travail** et je  
m'épanouis  
à faire ce qui  
me plaît



Je développe  
mes  
expériences  
et mes  
connaissances



Je transmets  
mes  
connaissances  
et mes  
expertises



## Ma retraite en ligne

**Pour obtenir une liste personnalisée de mes démarches retraite...**

### > Je clique ici :

**8 à 4 MOIS avant mon départ**

<https://mesdemarchesretraite.fr/lassurance retraite>



- **La retraite n'est pas versée automatiquement**, je fais ma demande via mon espace personnel de l'assurance retraite, **6 à 4 mois avant**.
- Avant de partir, **j'en informe le service RH** de mon entité...